

COMMUNE D'ECLEPENS

REGLEMENT POUR LA LOCATION DU REFUGE

Le refuge doit être réservé à l'administration communale pendant les heures d'ouverture du bureau.

Téléphone No 021/866 72 12

Fax 021/866 74 61

E-mail admin@eclepens.ch

- Le locataire doit être majeur
- La clé est à retirer contre paiement de la location à l'administration communale le matin du jour ouvrable précédant le jour retenu, ou selon entente préalable.
- Le locataire peut disposer du refuge dès 0900 heures le jour retenu et jusqu'au lendemain à 0900 heures.
- Il est strictement interdit d'occuper le refuge à un autre moment que le jour de location. En cas de contrôle, le prix de location du jour supplémentaire sera encaissé séance tenante.
- La clé doit être rendue, le jour suivant la location, à 0900 heures au refuge, au responsable du contrôle.
- **En cas d'annulation** dans les 15 derniers jours avant la date de réservation, la location complète sera facturée.
- Le bois pour le poêle est offert par la commune.
- **Signaler rapidement** tout dysfonctionnement ou anomalie.

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU REFUGE

Vous disposez du refuge dès 0900 heures.

- **Tables intérieures** : ne jamais sortir les tables qui se trouvent à l'intérieur du refuge.
- **Ouverture du refuge** : uniquement par la porte de la cuisine à droite.
- **Electricité** : tourner l'interrupteur général rotatif sur la position 1, qui commande tout le bâtiment.
- **Frigo / congélateur** : toujours en fonction.
- **Poêle** : un feu modéré (3 à 4 kg de bois par heure au maximum) est recommandé. L'évacuation des cendres est effectuée par la commune.
- **Chauffage électrique** : mettre l'interrupteur en position 1, régler le thermostat sur la chaleur désirée, introduire le jeton dans le compteur se trouvant dans l'armoire à balais (Fr. 5.-- pour 2 heures). Les jetons, d'une valeur unique de Fr. 5.-- sont à disposition à l'administration communale.
- **Mobilier et parois** : agrafes et punaises interdites, le papier adhésif doit être enlevé.
- **Extincteur** : l'extincteur se trouve à l'intérieur du refuge.
- **Feu extérieur** : strictement interdit sur toutes les surfaces aménagées.
- **Fontaine** : ne pas gaspiller l'eau.

Les restes de nourriture ne doivent pas être jetés dans la forêt.

AVANT VOTRE DEPART

- Ne plus alimenter le poêle.
- Nettoyer les tables et l'équipement de cuisine.
- Ne pas plier les tables, ni les entasser. Rangement selon plan annexé.
- Nettoyer le frigo et le congélateur, **puis refermer les portes.**
- Sortir la poubelle de son compartiment – **emporter toutes vos poubelles.**
- Nettoyer le sol (aspirateur + serpillière)
- Nettoyer et fermer les toilettes à clé.
- Fermer les volets, y compris ceux des WC.
- Rendre la place, la fontaine et le mobilier extérieur propres (ramasser les mégots).
- Nettoyer les grilles du grill, mettre les cendres froides dans le tonneau prévu à cet effet.
- Mettre l'interrupteur général rotatif sur la position 0. Les lumières extérieures restent allumées 10 minutes après l'arrêt de l'interrupteur (ne pas chercher à les éteindre).
- Enlever ballons, inscriptions attachés aux panneaux de signalisation.
- Respecter l'environnement.



voir check-liste de mise en ordre en fin de règlement

En cas de remise en ordre incorrecte, le travail de nos employés communaux vous sera facturé.

INVENTAIRE DU MATERIEL DU REFUGE

- ✓ 8 tables intérieures
- ✓ 16 bancs intérieurs
- ✓ 4 tables extérieures
- ✓ 1 marmite Ø 28 cm + couvercle en verre
- ✓ 1 râteau
- ✓ 2 balais de crin pour l'intérieur
- ✓ 1 aspirateur
- ✓ 1 brosse à récurer, 1 serpillière et 1 bidon
- ✓ 1 balai de riz pour l'extérieur
- ✓ 2 brosses et ramassoires
- ✓ 1 harasse pour le bois
- ✓ 1 poubelle
- ✓ 1 poubelle WC
- ✓ 20 cendriers

TARIF DE LOCATION DU REFUGE

- Habitants Fr. 125.--
- Extérieur Fr. 200.--
- Sociétés locales Fr. 100.--

- Gratuit
Municipalité
USL (assemblée générale)
Corps des sapeurs-pompiers
Conseil communal
Granec

CHECK-LISTE - CONTRÔLE REMISE EN ORDRE DU REFUGE

Location du refuge du

Nom du locataire:

Surveillants: Mme Irène Cachin, n° tél. 021 866 72 08

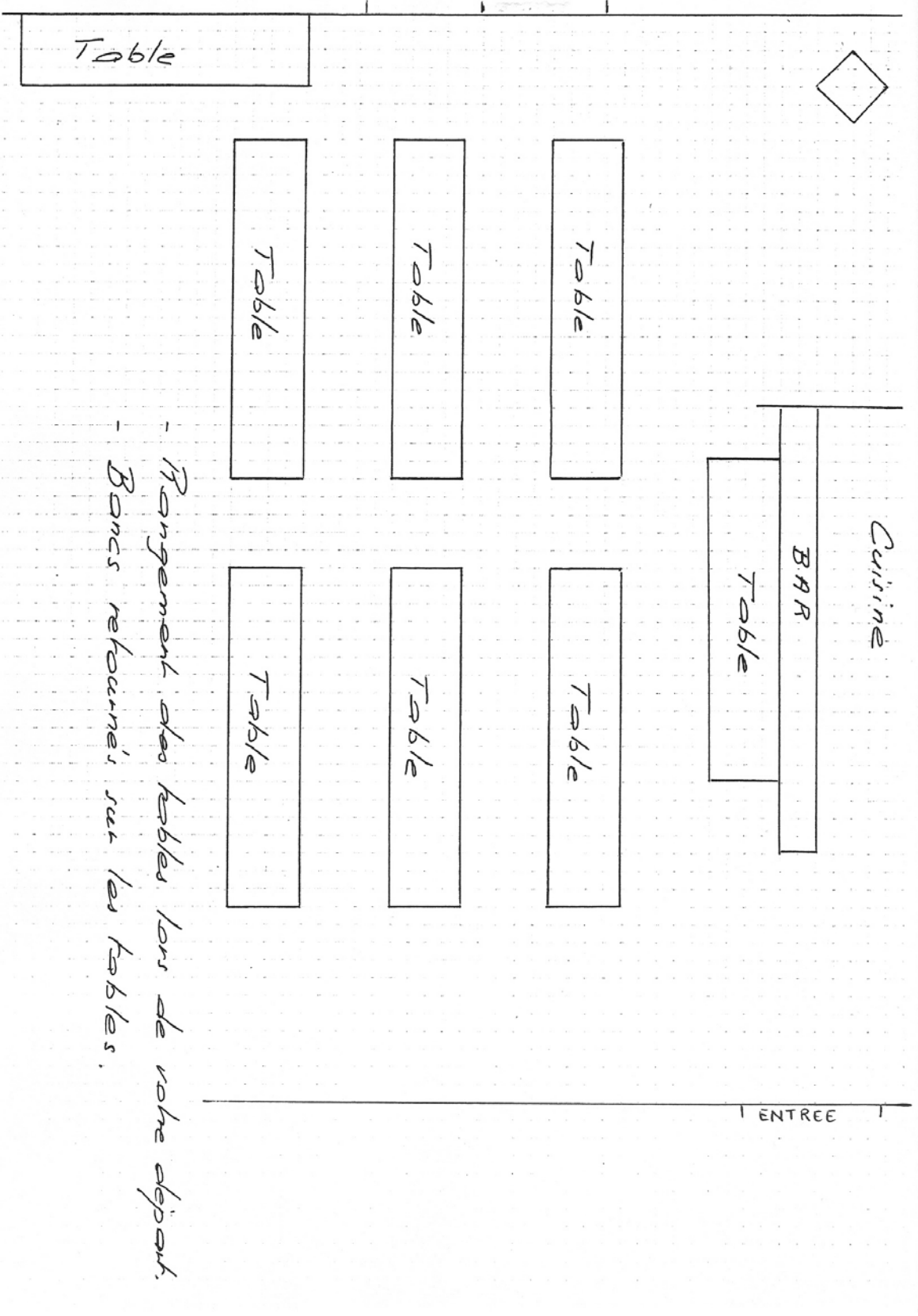
M. Philippe Champendal, n° tél. 079 219 32 09

Contrôle

	<u>Oui</u> (en ordre)	<u>Non</u>	<u>Motif</u>
• Tables – bancs (nettoyage, punaises, etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Frigo enclenché sur 1 (porte fermée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Congélateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Cuisinière – four	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Marmite + couvercle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Poubelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Cuisine – plonge – armoires – étagères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Sols (nettoyage – récurage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Aspirateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Fourneau – caisse à bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mobilier – parois (punaises, clous, etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Portes – fenêtres – volets fermés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• WC – cuvette, lavabo, pissoir, sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Place extérieure (mégots)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Abri à bois – toits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Fontaine (déchets à l'intérieur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Grilles du grill – tonneau à cendres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Mobilier extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Panneau de signalisation (ballons, etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Inventaire général du matériel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Evacuation ordures ménagères – verre, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Cadenas barrière et poteau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date du contrôle:

Visa:



- Rangement des tables lors de votre départ.
- Bords retournés sur les tables.